



À l'attention des parents

ayant déclaré un
problème de santé
chez leur enfant



Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec 

À l'inscription de votre enfant, vous avez indiqué un problème de santé chez votre enfant (ex. : allergie, épilepsie, diabète, etc.).

En raison de la Loi sur l'accès aux documents d'organismes publics et la protection des renseignements personnels, nous ne pouvons pas transmettre les données de santé aux infirmières et infirmiers du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA) qui sont affectés aux écoles.



Lien pour remplir le formulaire

<https://forms.office.com/r/fUY8hrur5D>

En donnant ces informations, l'infirmière ou l'infirmier pourra vous rejoindre si nécessaire, évaluer la situation et mettre en place les interventions auprès de votre enfant et des membres du personnel scolaire responsables de votre enfant.

En tout temps, vous pouvez communiquer avec l'infirmière ou l'infirmier attiré à l'école pour toute question.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Le Centre de services scolaire des Navigateurs et le
Centre intégré de santé et de services sociaux de
Chaudière-Appalaches

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec 